

Education, rééducation

Notre convention

Si vous êtes propriétaire et que vous rencontrez des difficultés avec votre cheval, ou que vous souhaitez être accompagné dans son éducation (débourrage), nous sommes là pour vous aider à trouver des réponses à chacune de vos questions.

[Nos prestations](#)



Faire **la démarche de rencontrer un professionnel**, vous et votre cheval, est à mon sens un premier pas franchi qu'il faut encourager ! Ce n'est ni un échec ni une défaite mais tout simplement un début de remise en question. et c'est déjà beaucoup ! Quels sont véritablement les problèmes rencontrés ? Quels sont mes objectifs et mes envies d'évolution ? Suis-je prêt(e) à changer mes habitudes pour évoluer dans cette relation ?

Après un premier contact, un rendez-vous est proposé afin d'organiser une rencontre avec vous et votre cheval. Un diagnostic est alors établi, puis c'est à vous d'exprimer clairement vos objectifs concrets et réalisables qui nous permettront ensuite d'établir une **convention** à durée déterminée.

Cette convention est établie avec les **trois parties concernées** :

Vous

Véritable motivation et remise en question,
Changement dans votre fonctionnement
Disponibilité durant la durée de la convention,
Travail sur les émotions, la confiance, le respect,
Envie d'apprendre de nouvelles techniques,
Engagement sur le long terme...



Le professionnel

Ecoute et analyse du client,
Diagnostic avec le cheval sur
les différents problèmes rencontrés,
Mise en place d'une convention
sur une durée déterminée,
Travail quotidien du cheval avec plans
de séance et objectifs précis,
Mise en place de séances adaptées avec le client...

Le cheval

Evolution physique et mentale,
Nouveaux apprentissages,
Relation différente avec son partenaire
et son cavalier,
Adaptation à une nouvelle communication...



Cette convention comprend :

- Le diagnostic établi.
- Les objectifs précis à réaliser.
- La durée de la convention.
- Les modalités de la pension.

Si la totalité des objectifs n'a pas été atteinte, durant la période convenue, alors le client peut :

- Soit récupérer son cheval avec le travail effectué.
- Soit laisser son cheval jusqu'à que les objectifs soient réalisés. Dans ce cas précis, le client ne paye que le prix de la pension.

Vous souhaitez avoir une relation de confiance et de respect avec votre cheval,
pouvoir évoluer en toute sécurité, dans le plaisir,
et peut être vous reconnaissez-vous dans l'un des cas suivants ?

Voici nos prestations :

[Education du poulain et du jeune cheval](#)

[Débourrage du cheval](#)

[Rééducation du cheval](#)

[Conseil](#)

NOS DOCUMENTS

Camps d'été pour enfants 2019
Séjours pour adultes 2019
Demande de licence FFE (enfants)
Demande de licence FFE (adultes)
Demande de licence verte FFE



EXTRAS

Le calendrier des activités
Vidéos et diaporamas
C'est vous qui le dites !
La Diligence (newsletter)

TOURISME

Midi-Pyrénées
Ariège
Pays de Mirepoix

A PROPOS DE NOUS...

Chez Elise
 EquiTerre sur Facebook
 EquiTerre sur YouTube

